

QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE CHARLEVOIX-EST

Session régulière du mois de février 2008, tenue le 26 février 2008 à 19h30 à la MRC de Charlevoix-Est au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont :

Étaient présents :

M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine
 M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée
 M. Jules Dufour, conseiller et représentant de La Malbaie
 M. Bernard Maltais, maire de Saint-Aimé-des-Lacs
 M. Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts

Étaient absents :

M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon
 M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont

sous la présidence du préfet et maire de La Malbaie, M. Jean-Luc Simard et en présence de M. Pierre Girard, directeur général, de Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de sécurité publique, du greffe et du développement régional, de Mme France Lavoie, directrice du département d'aménagement du territoire et de M. Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments.

08-02-01

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après une séance de travail d'une durée de 3h30 où il fut question des sujets suivants : aménagement du territoire (présentation de M. Gilles Gagnon concernant les lampadaires à Sagard dans le TNO); sécurité publique (suivi de la rencontre du 4 janvier dernier avec le Centre d'appels d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA) et étude de projet pour le renouvellement du contrat pour le service de réponse aux appels d'urgence, projet d'entente concernant le regroupement des municipalités de la MRC de Charlevoix-Est en vue d'assurer la gestion commune du service d'appels d'urgence 911 sur le territoire); aménagement du territoire (suivi de la rencontre du RCI agricole du 12 février dernier, entente de partenariat avec l'Unité régionale de loisir et de sport de Québec sur le développement des sentiers récréatifs de la région de la Capitale-Nationale, financement pour l'année 2008 à l'organisme Véloroute Les cols du Fjord, plainte concernant le RCI au niveau du corridor routier, regard sur les grandes affectations du schéma d'aménagement, suivi du RCI éolien); administration générale (retour sur le gala du 25^{ième} anniversaire de la MRC, le 31 janvier dernier, comité élargi pour le projet de gare ferroviaire, ré : M. Jean-Luc Simard); développement régional (suivi des démarches auprès du Bureau de la Capitale-Nationale pour l'obtention de l'aide financière pour la période s'étendant du 31 mars 2007 au 1^{er} avril 2008 au niveau du Pacte rural, suivi de la rencontre du 6 février dernier concernant les lots intramunicipaux avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (renouvellement de la convention territoriale, dossier de M. André Heller, etc.), suivi de la réunion du 26 février concernant le plan de diversification et de développement économiques, suivi de la compagnie Abitibi Bowater (financement étude), suivi du Centre d'études collégiales en Charlevoix (financement du projet d'agrandissement), suivi du projet de la politique familiale); gestion des matières résiduelles (suivi de l'entente avec la MRC de Charlevoix, suivi du LET par rapport à l'offre de la firme Enviroconseil, de l'entente avec la Ville de Clermont et de l'étude HGE pour la Ville de Clermont, correspondance du ministère du Développement durable (MDDEP) à propos du rejet du lixiviat traité, consultation des maires concernant le suivi des démarches de Compospro pour l'obtention d'un certificat de compostage des matières putrescibles issues des secteurs résidentiels et commerciaux, l'ordre du

jour est accepté sur proposition de M. Jean-Claude Simard, et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

08-02-02 **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 29 JANVIER 2008 ET MODIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2007**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 29 janvier 2008 tout en apportant la modification suivante :

- 1) à la résolution numéro 08-01-24 : ajout de "sera présenté un règlement permettant d'effectuer un emprunt à long terme de 7,5 millions pour financer les travaux de construction du lieu d'enfouissement technique (LET) (environ 5,5 millions de dollars) ainsi que pour la construction de la route de contournement (estimé à plus ou moins un million de dollar) et la mise en place du réseau d'Hydro-Québec pour la construction du triphasé (estimé à plus ou moins un million de dollar)".

Il est également résolu d'apporter une modification au procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2007, soit à la résolution numéro 07-12-05, à l'article 1 : ajout de "et faisant partie intégrante du règlement comme s'il était ici au long reproduit" à la fin du paragraphe, tel qu'adopté à la séance régulière du 29 janvier 2008.

08-02-03 **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2008**

Il est proposé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, d'accepter les comptes à payer des mois de janvier et février 2008.

MRC, AÉROPORT ET GMR

90	Gestion Joël Thibault inc.	1 000,00\$
91	Ministère du Revenu du Québec	19 267,16
92	Receveur général du Canada	9 193,57
93	Syndicat des travailleur(euse)s	404,02
94	SSQ Groupe Financier	9 740,02
95	Comm. administrative des régimes de retraite	388,07
96	M. Paul-Henri Jean	40,00
97	MRC de Charlevoix-Est	5 012,79
98	Ministre des Finances	668,85
99	Jocelyn Harvey Entrepreneur inc.	5 023,78
100	Aurel Harvey & Fils inc.	76 672,23
101	Telus Mobilité	36,64
102	Fédération québécoise des municipalités	9,31
103	Hydro-Québec	2 821,80
104	Bell Canada	200,40
105	Henri Jean & Fils inc.	51,98
106	Jos. Lapointe & Fils ltée	40,59
107	MRC de Charlevoix-Est	22,26
108	Fournitures & Ameublement	115,66
109	Bodycote	876,03
110	Charlevoix Express enr.	42,54
111	Performance Sports	16,52
112	Pièces d'autos La Malbaie inc.	15,97
113	Peintures Récupérées	155,77
114	Magasin associé Canadian Tire	177,20
115	Ferme Grégoire & Fils inc.	57,00
116	M. Luc Simard	193,75
117	Société automobile du Québec	54,00

118	Imprimerie Charlevoix inc.	141,09
119	Telus Mobilité	67,64
120	Centre Visa Desjardins	31,49
121	Bell Canada	181,67
122	Maheu & Maheu	296,30
123	Receveur général du Canada	82,00
124	Bell Canada - Public Access	56,44
125	Régulvar	366,84
133	Corporation régionale du Mont Grand-Fonds	55 000,00
134	Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs	5 000,00
135	Ville de Clermont	10 751,36
136	Équipement GMM inc.	547,23
137	Imprimerie Charlevoix inc.	35,89
138	Neopost Canada limited	473,40
139	Telus Mobilité	167,77
140	Centre Visa Desjardins	1 228,16
141	Les Productions de La ChantEauFête	5 000,00
142	Hydro-Québec	5 129,32
143	Bell Canada	556,71
144	L'Immobilière	5 553,46
145	ABS Photos ltée	2 907,57
146	Association touristique régionale de Charlevoix	289,24
147	CLD de la MRC de Charlevoix-Est	50 690,00
148	Les Publications du Québec	123,53
149	M. Clément Néron	632,10
150	Hebdo Charlevoisien enr.	402,24
151	Vitrierie Roméo Côté inc.	767,50
152	Place aux Jeunes	5 000,00
153	Télévision communautaire Vents et Marées	8 250,00
154	Société de gestion de Charlevoix-Est	12 500,00
155	Valère d'Anjou inc.	61,97
156	Fairmont Le Manoir Richelieu	23 868,99
157	Corporation du saumon de la rivière Malbaie	5 000,00
158	Roche ltée, groupe-conseil	5 751,25
159	Sullivan & Lavoie	7 292,69
160	CAUCA	2 999,70
161	Publimage	293,48
162	Corporation Village des Lilas	5 000,00
163	L'Atelier Martin-Pêcheur inc.	1 861,95
164	Marché Gravel JR inc.	147,64
165	Fournitures & Ameublement	498,44
166	Canada Post Corporation	405,62
167	Mme Solange Fillion	1 000,00
168	Service Info-Comm	985,41
169	Salon Quatre Saisons	255,09
170	Postage On Call	586,95
171	Association des chefs en sécurité incendie du Québec	36,12
172	Centre de gestion de l'équipement roulant	1 780,04
173	Revitalisation La Malbaie	7 500,00
174	Bix Communications	1 852,10
175	Groupe Ultima inc.	44 541,00
176	CLD de la MRC de Charlevoix	250,00
177	Triathlon de Charlevoix	5 000,00
178	École secondaire de Plateau	50,00
179	Alarmes Charlevoix inc.	728,61
180	Banque nationale du Canada	510,40
181	Transport collectif - MRC de Charlevoix-Est	45 000,00

182	Coopérative alimentaire de Baie-Sainte-Catherine	5 000,00
184	Fonds d'information foncière	141,00
186	Régulvar	746,14
187	L'Institut Hydro-Québec en environnement	80,00
189	AVW-TELAV Solutions Audiovisuelles	1 048,61
190	Daniel Arbour & Associés (DAA) inc.	50 793,75
191	Les Produits Sanitaires Lépine inc.	1 224,69
192	Ministère des Transports du Québec	9,39
194	MRC Côte-de-Beaupré	310,00

TNO DE CHARLEVOIX-EST

13	MRC de Charlevoix-Est	1 000,00
14	Comité des loisirs de Sagard	5 000,00
15	Comité de citoyens de Sagard - lac Deschênes	15 000,00
16	Comité de l'âge d'or de Sagard	1 000,00
17	Comité paroissial pastoral de Sagard	1 000,00
18	Mme Danielle L. Foster	1 651,36
19	Comité St-Vincent-de-Paul	1 000,00
20	Hydro-Québec	466,49
21	Comité de la Famille de Sagard	2 000,00
22	MRC de Charlevoix-Est	3 056,25

08-02-04 ACCEPTATION DES DÉPLACEMENTS À PAYER DES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2008

Il est proposé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, d'accepter les déplacements à payer des mois de janvier et février 2008.

126	M. Pierre Girard (dépl. du 17-01-08 au 23-02-08)	59,90 \$
127	M. André Tremblay (dépl. du 18-02-08 au 20-02-08)	34,02
128	Mme Kathy Duchesne (dépl. du 11-01-08 au 22-02-08) Mme Catherine Girard (dépl. du 13-12-07)	23,52 8,40
129	M. Daniel Boudreault (dépl. du 16-01-08 au 19-02-08)	79,38
130	Mme Caroline Dion (dépl. du 24-01-08 au 20-02-08)	49,14
131	M. Pierre Boudreault (dépl. du 14-12-07 au 29-01-08)	80,64
132	M. Albert Boulianne (dépl. du 22-01-07 au 19-02-08)	181,44
185	M. Éric Harvey (dépl. du 06-02-08 au 08-02-08)	313,45
188	Mme Roxane Duby (dépl. du 19-02-08 au 29-02-08)	181,96
193	Mme Lucie Hotte (dépl. du 31-01-08 au 22-02-08)	357,34
183	M. Gilles Gagnon (dépl. du 24-01-08 au 20-02-08)	150,64

08-02-05 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES, RÉ : CONFIRMATION DU CHOIX DU FOURNISSEUR SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DU 15 FÉVRIER 2008

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de procéder à l'achat des équipements informatiques suivants auprès de la compagnie Équipement GMM inc. suite à l'ouverture des soumissions du 15 février dernier pour un total de 5 827,07 \$ (taxes incluses) :

- 2 postes informatiques (stations)
- 1 ordinateur (portable)

- 1 écran 19 pouces
- 3 graveurs DVD/CD
- 1 permis Window XP Professional
- 3 permis Office Professionnel 2007 (français)
- 1 imprimante

Il est également résolu d'acheter une dactylo au montant de 1195,00 \$ chez Équipement GMM inc.

De plus, il est résolu d'acheter chez Services Info-Comm :

- 1 écran 19 pouces (239,00 \$, plus taxes)
- augmentation de la mémoire du portable (1GB) (60,00 \$, plus taxes)
- 1 logiciel VISIO édition professionnel (617,30 \$, plus taxes)
- 1 permis pour "Agent Back-up Exec" (338,50 \$, plus taxes)
- 1 anti-Spam pour 30 utilisateurs (450,00 \$, plus taxes)
- 2 imprimantes lazer recto-verso (environ 1000,00 \$, plus taxes)

Il est aussi résolu d'acheter chez Photos ABS un appareil photo GPS (estimation de 1000,00 \$).

Il est aussi résolu d'acheter le logiciel PG "Rénovation cadastrale" (2 702,11 \$, taxes incluses).

Il est finalement résolu d'acquérir une formation ESRI "Spatial Analyst" (1 350,00 \$, plus taxes).

08-02-06 TRANSPORT ADAPTÉ, RÉ : CONFIRMATION DES QUOTES-PARTS 2007-2008 AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de confirmer au ministère des Transports du Québec le versement des quotes-parts pour le transport adapté pour les années 2007-2008 au montant de 20 000,00 \$ pour 2007 et 20 000,00 \$ pour 2008.

c.c. M. Gérald Daoust, délégué régional, ministère des Transports du Québec

08-02-07 TRANSPORT COLLECTIF, CONVENTION DE GESTION DES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF, RÉ : DÉLÉGATION DE SIGNATURES

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de déléguer le préfet de la MRC, M. Jean-Luc Simard à signer avec le CLD de la MRC de Charlevoix-Est et le Centre d'études collégiales en Charlevoix la convention de gestion des services de transport collectif.

c.c. M. Guy Néron, directeur général, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

08-02-08 VENTES POUR NON PAIEMENT DE TAXES DANS LE TNO DE CHARLEVOIX-EST, RÉ : MISES EN COLLECTION

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de procéder à la mise en collection des ventes pour non paiement de taxes sur le Territoire non organisé de la MRC de Charlevoix-Est selon la liste déposée en séance de travail et de déléguer le directeur général de la MRC, M. Pierre Girard, pour procéder à ces ventes.

c.c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en administration, MRC de Charlevoix-Est

08-02-09 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RÉ : PROJET D'ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES DES MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, DE CHARLEVOIX ET DE CHARLEVOIX-EST**

CONSIDÉRANT l'importance des paysages pour le développement socio-économique et culturel de la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT le projet d'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages piloté par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale;

CONSIDÉRANT le montage financier présenté au partenaires potentiels, le 12 décembre 2007 par les représentants de la CRÉ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'être partenaire de l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages pilotée par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale et de contribuer financièrement à raison de 5 000,00 \$ par an pour les années 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.

c.c. Mme Josée Tremblay, CRÉ de la Capitale-Nationale
Mme Karine Horvath, directrice générale, MRC de Charlevoix
M. Jacques Pichette, directeur général, MRC de la Côte-de-Beaupré

08-02-10 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RÉ : AVIS DE MOTION POUR ÉTABLIR LES QUOTES-PARTS RELATIVES AU REMBOURSEMENT DU FONDS CONSACRÉ AUX INTERVENTIONS DANS LES COURS D'EAU**

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Jean-Claude Simard que, lors d'une prochaine assemblée de ce Conseil, sera présenté un règlement établissant les quotes-parts relatives à la gestion des cours d'eau.

08-02-11 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RÉ : PART DE FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2008 À L'ORGANISME VÉLOROUTE LES COLS DU FJORD**

CONSIDÉRANT l'implication de deux membres issus de la MRC de Charlevoix-Est sur le conseil d'administration de la Véloroute Les Cols du Fjord;

CONSIDÉRANT l'intérêt que représente la réalisation de la Véloroute Les Cols du Fjord au niveau du développement touristique particulièrement pour les Territoires non organisés (TNO) de Sagard et Mont-Élie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de participer au budget d'opération 2008 de la Véloroute Les Cols du Fjord pour un montant de 1 603,00 \$ financé à même le budget des TNO.

c.c. M. Gaston Tremblay
Mme Pierrette Latulippe, Municipalité de Saint-Siméon
Véloroute Les Cols du Fjord

08-02-12 **SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉ : GESTION COMMUNE DU SERVICE D'APPELS D'URGENCE 9-1-1 SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST : DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des contrats de service d'appels d'urgence 911 signés avec la centrale CAUCA par chacune des municipalités de la MRC en 2002 sont à échéance et qu'ils doivent être renouvelés;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie prévoit maintenant, lorsque nécessaire, une automatisation de déploiement des ressources de plusieurs municipalités lors d'incidents;

CONSIDÉRANT QU'il a été établi au schéma de couverture de risques en sécurité incendie que la MRC de Charlevoix-Est serait responsable de la rédaction des protocoles d'alertes automatisés permettant d'atteindre les objectifs d'intervention;

CONSIDÉRANT QU'il est important que toutes les municipalités de la MRC soient desservies par la même centrale 911 afin d'assurer le bon fonctionnement de la répartition des ressources lors d'alertes;

CONSIDÉRANT la pertinence d'avoir un seul et même contrat de service avec le fournisseur du service d'appels d'urgence 911 réunissant la MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC est en négociation actuellement avec la centrale CAUCA pour le renouvellement des contrats de service d'appels d'urgence 911;

CONSIDÉRANT QUE la MRC assume déjà, pour l'ensemble des municipalités, la gestion de la facturation relative à la fourniture du service d'appels d'urgence 911;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, ce qui suit :

- que la MRC offre aux municipalités de gérer le service d'appels d'urgence 911 selon le projet d'entente qui leur sera proposé par la MRC;
- que le Conseil des maires de la MRC autorise M. Jean-Luc Simard, préfet et M. Pierre Girard, directeur général, pour procéder à la signature de ladite entente suite à l'obtention, par la MRC, d'une résolution de chacune des municipalités confirmant leur accord à déléguer la gestion du service d'appels d'urgence 911 à la MRC.

c.c. M. Daniel Lavoie, directeur général, Ville de La Malbaie
 M. Guy-Raymond Savard, directeur général, Ville de Clermont
 Mme Brigitte Boulianne, directrice générale, Municipalité de Baie-Sainte-Catherine
 Mme Sylvie Foster, directrice générale, Municipalité de Saint-Siméon
 Mme Marie-Claude Lavoie, directrice générale, Municipalité de Saint-Irénée
 Mme Suzanne Gaudreault, directrice générale, Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs
 Mme Émilie Tremblay, directrice générale, Municipalité de Notre-Dame-des-Monts

08-02-13

RENOUVELLEMENT DU SERVICE D'APPELS D'URGENCE 911 AVEC LA CENTRALE CAUCA : POURSUITE DES NÉGOCIATIONS

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des contrats de service d'appels d'urgence 911 signés avec CAUCA (Centre d'appels d'urgence de Chaudière-Appalaches) par chacune des municipalités de la MRC en 2002 sont à échéance et qu'ils doivent être renouvelés;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 0,47 \$ par ligne, par mois est perçu par Bell sur la facturation de ses abonnés et que ce montant est retourné à la Fédération québécoise des municipalités qui, elle, retourne 0,40 \$ par ligne, par mois à la MRC pour payer son fournisseur de service d'appels d'urgence 911;

CONSIDÉRANT QUE les contrats signés avec la centrale CAUCA ont été signés à 0,18 \$ par personne, par mois;

CONSIDÉRANT QUE ce tarif a permis à la MRC de dégager un montant résiduel d'environ 875,00 \$ par mois qu'elle remettait au COMUR (Comité d'organisation des mesures d'urgence régionales) de Charlevoix-Est pour financer les opérations de son CCMUR (Centre de coordination des mesures d'urgence régionales);

CONSIDÉRANT QU'il s'agit là, pour le COMUR, de la principale source de financement de son CCMUR;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA veut renouveler les contrats avec la MRC et les municipalités à 0,40 \$ par ligne, par mois;

CONSIDÉRANT QUE ce tarif de 0,40 \$ par ligne, par mois ne permettra plus à la MRC de dégager un montant résiduel et que le COMUR se verra ainsi priver d'importants revenus, ce qui pourrait mettre en péril son existence;

CONSIDÉRANT les négociations entamées entre la MRC et CAUCA lors d'une rencontre tenue le 4 février dernier relativement au renouvellement du service d'appels d'urgence 911;

CONSIDÉRANT QUE lors de ses négociations, les deux parties se sont entendues pour trouver une solution afin que le COMUR ne soit pas privé de ses revenus tout en renouvelant les contrats de service d'appels d'urgence 911 à 0,40 \$ la ligne;

CONSIDÉRANT QUE les deux options présentées par CAUCA dans un courriel à la MRC en date du 26 février dernier ne correspondent, qu'en partie, aux discussions tenues lors de la rencontre du 4 février dernier entre les représentants de la MRC et ceux de CAUCA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'autoriser la direction générale de la MRC à poursuivre les négociations avec CAUCA afin d'arriver à une entente qui soit satisfaisante pour les deux parties et qui permette au COMUR de continuer de bénéficier annuellement d'une aide financière provenant de la gestion du service d'appels d'urgence 911.

c.c. M. Daniel Veilleux, directeur général adjoint, CAUCA

08-02-14 **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RÉ : ABONNEMENT DE LA MRC AU RÉSEAU ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'abonner la MRC au Réseau Environnement pour un montant de 170,00 \$/an, plus les taxes applicables.

08-02-15 **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RÉ : INSCRIPTION DU DIRECTEUR DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À LA VISITE ET CONFÉRENCES AU SALON DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DU QUÉBEC 2008, VOLET RÉSIDUS DE CONSTRUCTION**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de déléguer le directeur de la gestion des matières résiduelles, M. Michel Boulianne, à la Visite et conférences au Salon des technologies environnementales du Québec 2008, Volet résidus de construction au montant de 295,00 \$, taxes incluses.

08-02-16 **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RÉ : AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR COMPLÉTER LES TRAVAUX DU TROISIÈME BASSIN DE TRAITEMENT**

CONSIDÉRANT QUE la capacité de traitement du lixiviat des ouvrages présentement en opération au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) doit être augmentée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est ne possède pas dans ses fonds généraux non autrement appropriés les deniers nécessaires pour l'exécution desdits travaux;

EN CONSÉQUENCE, avis de motion est, par la présente, donné par M. Albert Boulianne que, lors d'une prochaine séance de ce Conseil, sera présenté un règlement permettant d'effectuer un emprunt à long terme de 500 000,00 \$ pour financer les travaux de construction du 3^e bassin au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Clermont.

08-02-17 **AÉROPORT DE CHARLEVOIX, RÉ : ACHAT D'UN RÉSERVOIR À ESSENCE**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de mandater le directeur général de la MRC, M. Pierre Girard, afin de procéder à l'élaboration des devis pour effectuer l'achat d'un réservoir à essence supplémentaire de type Jet-A de 35 000 litres à l'Aéroport de Charlevoix par procédure d'invitations aux compagnies suivantes :

- 1) MP Équipements
- 2) Léveillée Tanguay

08-02-18 **MODIFICATION DU PLAN SEPTENNAL DU PACTE RURAL DE 2^{ÈME} GÉNÉRATION**

CONSIDÉRANT le plan septennal du Pacte rural de 2^{ème} génération (2007 – 2014) adopté par le Conseil des maires, le 28 novembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE préalablement à cette adoption, il a été convenu que des modifications pouvaient tout de même être apportées par la suite au plan septennal à la demande des maires qui souhaitaient faire quelques remaniements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'apporter les modifications suivantes au plan septennal du Pacte rural 2007 – 2014 :

- de retrancher le montant de 8 500,00 \$ du projet « Sagard - lac Deschênes » du poste *Jeunes* prévu pour 2008-09;
- d'ajouter 3 000,00 \$ au projet « TVC-VM » du poste *Communautaire/Condition féminine* et de le répartir sur 3 ans, soit 2008-09, 2009-10 et 2010-11;
- d'ajouter le projet « Critérium 2008 – Mont Grand-Fonds » dans le poste *Jeunes* avec un montant de 1 000,00 \$ pour 2007-08;
- d'ajouter le projet « Tournoi de golf bénéfique au profit de la plage de Saint-Aimé-des-Lacs » dans le poste *Tourisme et loisirs* avec un montant de 500,00 \$ pour 2008-09;
- d'ajouter 4 000,00 \$ au projet « Promenade du littoral à Baie-Sainte-Catherine » dans le poste *Tourisme et loisirs* pour 2008-09.

c.c. Mme Huguette Marin, agente de développement rural, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

08-02-19 **PACTE RURAL, RÉ : CONFIRMATION DES PAIEMENTS POUR LES PROJETS DE L'AN 1 DU PACTE RURAL**

CONSIDÉRANT la réception par la MRC de l'enveloppe financière de l'an 1 (2007-2008) du Pacte rural de 2^{ème} génération octroyée par le gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de verser les montants prévus dans les différents postes du plan septennal du Pacte rural de 2^{ième} génération, pour l'année 2007-2008, pour les projets suivants :

- Corporation du Parc régional du Mont Grand-Fonds (poste Tourisme et loisirs) : 25 000,00 \$
- Fête de la pêche (poste Tourisme et loisirs) : 5 000,00 \$
- Fête des lilas (poste Tourisme et loisirs) : 5 000,00 \$
- ChantEauFête (poste Tourisme et loisirs) : 5 000,00 \$
- Triathlon de Charlevoix (poste Tourisme et loisirs) : 5 000,00 \$
- Place aux Jeunes (poste Jeunes) : 5 000,00 \$
- Jeux du Québec 2010 (poste Jeunes) : 2 000,00 \$
- Société de gestion de Charlevoix (poste Industrie) : 12 500,00 \$
- Laboratoire rural Saint-Aimé-des-Lacs (poste Forêt et environnement) : 5 000,00 \$
- Transport collectif (STCCE) (poste Communautaire/Condition féminine) : 45 000,00 \$
- TVC-VM (poste Communautaire/Condition féminine) : 8 250,00 \$
- Coopérative alimentaire de Baie-Sainte-Catherine (poste Communautaire/Condition féminine) : 5 000,00 \$
- Revitalisation (poste Revitalisation) : 7 500,00 \$
- Critérium 2008 – Mont Grand-Fonds : (poste Jeunes) : 1 000,00 \$

c.c. Mme Huguette Marin, agente de développement rural, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

08-02-20

GESTION DES LOTS INTRAMUNICIPAUX, RÉ : OCTROI D'UN MANDAT À L'IMMOBILIÈRE POUR L'ÉVALUATION DE LA VALEUR MARCHANDE DU LOT INTRAMUNICIPAL L PARTIE, RANG I, CANTON DE SAGUENAY À BAIE-SAINTE-CATHERINE

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de M. Robert Lapointe reçue par la MRC en date du 22 février 2008 pour le lot intramunicipal L partie, rang I, canton de Saguenay à Baie-Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que le prix de vente doit être équivalent à la valeur marchande du lot;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de mandater l'Immobilier pour évaluer la valeur marchande du lot intramunicipal L partie, rang I, canton de Saguenay à Baie-Sainte-Catherine.

c.c. M. Claude Vanasse, L'Immobilier

08-02-21

DÉLÉGATIONS, REPRÉSENTATIONS ET MEMBERSHIPS

Il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'accepter les délégations, représentations et memberships suivants :

Dégustation annuelle de vins et fromages du Musée de Charlevoix au profit de l'ensemble des activités de l'institution, ré : achat de 4 billets (100,00 \$/billet).

Randonnée de motos "Cancer Run Charlevoix", samedi, le 21 juin 2008, ré : demande d'autorisation pour circuler sur les routes de Charlevoix.

Sécurité incendie :

- acheter un espace publicitaire (au coût de 200,00 \$) à l'endos du chandail du festival des pompiers de Charlevoix qui se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 août à La Malbaie;
- d'acheter du matériel de prévention en vue des visites de prévention qui débuteront à l'été 2008 dans les municipalités de la MRC (cartons de visite à accrocher au poignées de porte en cas d'absence lors des visites, avis de réintégration, lettres de prévention à distribuer dans les boîtes postales, formulaires à remplir lors des visites), au montant de 1 434,64\$ incluant les taxes.

Jeux du Québec, activités reconnaissance des bénévoles, ré : contribution financière de 500,00 \$.

Souper-bénéfice de la Corporation Saumon Rivière-Malbaie, le 29 mars 2008, ré : achat de billets (1 table MRC (10 billets), 1 table TNO (10 billets)).

08-02-22 CADEAU DE NAISSANCE POUR L'ENFANT D'UNE EMPLOYÉE DE LA MRC

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu à majorité à 5 voix contre 1 (Saint-Aimé-des-Lacs), d'offrir à Mme Mélissa Ouellet un montant de 100,00 \$ pour la naissance de son 2^e enfant.

08-02-23 GESTION DES LOTS INTRAMUNICIPAUX, RÉ : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE GESTION TERRITORIALE

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'accepter les termes de la nouvelle convention de gestion territoriale proposée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de déléguer le préfet de la MRC, M. Jean-Luc Simard, pour signer cette convention.

c.c. Mme Line Drouin, directrice générale, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale régionale de la Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches

02-02-24 GESTION DES LOTS INTRAMUNICIPAUX, LES PALISSADES, RÉ : DÉLÉGATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MRC POUR SIGNER LA DEMANDE DU VOLET II DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILEU FORESTIER (PMVRMF)

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de déléguer le directeur général de la MRC, M. Pierre Girard, pour signer la demande du Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) pour le projet de réfection de sentiers aux Palissades.

c.c. M. Stéphane Charest, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

02-02-25 FRAIS DE DÉPLACEMENTS, RÉ : AJUSTEMENT DU PRIX DE L'ESSENCE

Il est proposé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, d'augmenter le coût du kilométrage de 0,02 \$ pour le calcul des frais de déplacements, soit de 0,42 \$ à 0,44 \$ afin de l'ajuster au prix de l'essence présentement en vigueur.

02-02-26 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RÉ : CONFIRMATION DE L'EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

CONSIDÉRANT la volonté du département d'aménagement du territoire d'ouvrir un poste de technicien en aménagement du territoire dans le but de dégager l'aménagiste des tâches reliées à l'émission de permis pour que son temps soit consacré à la révision du schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs de lui fournir les services à mi-temps d'un inspecteur chargé d'appliquer ses nouveaux règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les entrevues réalisées à la MRC, le 18 février 2008 où quatre candidats ont été rencontrés;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la MRC pour deux de ces candidats, mais particulièrement pour un;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de procéder à l'embauche du candidat le plus intéressant et qu'advenant son désistement, de procéder à l'embauche du deuxième candidat le plus intéressant.

c.c. Syndicat des travailleur(euse)s de la MRC de Charlevoix-Est

02-02-27 **40^{IÈME} CONGRÈS ANNUEL DE L'ACSIQ, LES 18, 19 ET 20 MAI 2008 AU MANOIR RICHELIEU, RÉ : INSCRIPTION DU COORDONNATEUR RÉGIONAL - PRÉVENTIONNISTE**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, ce qui suit :

- de payer la cotisation annuelle 2008 à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), au montant de 203,18 \$ incluant les taxes;
- d'inscrire le coordonnateur régional – préventionniste de la MRC au 40^{ième} congrès annuel de l'ACSIQ qui se tiendra les 18, 19 et 20 mai 2008 au Fairmont Le Manoir Richelieu pour un montant de 321,69 \$ incluant les taxes.

02-02-28 **PLEIN JOUR SUR CHARLEVOIX, RÉ : ACHAT D'UN ESPACE DANS LE CAHIER SPÉCIAL "MAÎTRE DE SON DÉVELOPPEMENT"**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de faire l'achat d'un espace publicitaire dans le cahier spécial "Maître de son développement" du journal Plein Jour sur Charlevoix faisant la promotion du recyclage dans les ICI (institutions, commerces et industries) et de la récupération des RDD (résidus domestiques dangereux) et ce, à même le budget de la collecte sélective.

02-02-29 **AVIS DE MOTION, RÉ : RÈGLEMENT DE ZONAGE DU TERRITOIRE NON ORGANISÉ DE CHARLEVOIX-EST**

CONSIDÉRANT le potentiel éolien présent sur le Territoire non organisé (TNO) de la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT l'importance de préserver les utilisations actuelles de ce territoire lequel prend son origine de la beauté des paysages et de la grande biodiversité;

CONSIDÉRANT la présence du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie lequel représente un moteur économique majeur pour la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT le colloque : *Le développement éolien de notre territoire* tenu le 24 août 2007 par la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT l'adoption du RCI relatif à l'implantation d'éoliennes numéro 161-01-07 lequel n'est pas entré en vigueur parce qu'il a été jugé non conforme aux orientations gouvernementales;

CONSIDÉRANT la rencontre du 20 février 2008 avec le sous-ministre des Affaires municipales et des Régions, M. Marc Croteau;

EN CONSÉQUENCE, avis de motion est, par la présente, donné par M. Pierre Boudreault que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, sera présenté un Règlement de zonage pour le Territoire non organisé de Charlevoix-Est.

02-02-30

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RÉ : ACHAT D'ANTIMOUSSE ET PAIEMENT DES ANALYSES D'HGE

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de faire l'achat d'antimousse servant au traitement du lixiviat au site d'enfouissement sanitaire au montant de 2 300,00 \$ (taxes incluses) et d'affecter la dépense à même le compte de la "Gestion des matières résiduelles".

Il est également résolu de procéder au paiement des analyses d'HGE effectuées par la compagnie Maxxam en lien avec l'étude hydrogéologique réalisée pour la Ville de Clermont au coût de 811,85 \$ (taxes incluses) et d'affecter la dépense à même le poste "Consultant LET" du compte de la "Gestion des matières résiduelles".

02-02-31

TNO DE CHARLEVOIX-EST, RÉ : LAMPADAIRES

CONSIDÉRANT les demandes de citoyens du Territoire non organisé de Sagard et Mont-Élie réclamant des lampadaires le long de la route 170;

CONSIDÉRANT l'étude de ces demandes produite par le département d'aménagement du territoire de la MRC de Charlevoix-Est et présentée au Conseil, le 26 février 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de mandater M. Gilles Gagnon, aménagiste de la MRC de Charlevoix-Est, à procéder à l'achat et à l'installation de trois lampadaires le long de la route 170.

c.c. M. Gilles Gagnon, aménagiste, MRC de Charlevoix-Est

02-02-32

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RÉ : MANDAT AU CONSULTANT POUR L'ANALYSE DES MÉMOIRES DU RCI AGRICOLE

CONSIDÉRANT le comité consultatif pour la révision du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles;

CONSIDÉRANT qu'après 9 rencontres, ce comité a produit un document résumant ses conclusions et ses recommandations relativement à la cohabitation;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil de la MRC de présenter ces conclusions et recommandations à la population sous forme de consultations afin de s'assurer de leur acceptabilité;

CONSIDÉRANT la volonté que cette consultation soit menée de façon impartiale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement de :

- mandater une firme conseil pour mener la consultation publique, faire l'analyse des mémoires et des interventions qui seront introduites dans le cadre de cette consultation et d'en tirer un résumé et des recommandations;

- demander la participation financière de la Municipalité de Saint-Irénée pour assumer les honoraires professionnels de cette facture à la hauteur de 50% jusqu'à concurrence de 1 000,00 \$.

c.c. Mme Marie-Claude Lavoie, directrice générale, Municipalité de Saint-Irénée

02-02-33

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RÉ : AUTORISATION À RENDRE PUBLIC LES COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DU RCI AGRICOLE

CONSIDÉRANT la consultation publique en vue de faire connaître les conclusions et recommandations du comité consultatif pour la révision du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles;

CONSIDÉRANT que les comptes-rendus des réunions du comité consultatif font état de la démarche qui a mené à des conclusions et des recommandations précises quant à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement de rendre public les comptes-rendus des réunions du comité consultatif pour la révision du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles dans le but d'assurer la transparence du processus de consultation publique.

02-02-34

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RÉ : ADOPTION D'UNE RÉOLUTION POUR PAYER LES FRAIS POUR L'EXCAVATION DU BASSIN D'INFILTRATION ET POUR DÉGAGER LA NEIGE AU BASSIN #3 AU SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de payer les frais pour effectuer l'excavation du bassin d'infiltration au site d'enfouissement sanitaire ainsi que pour dégager la neige recouvrant le bassin #3 pour un montant d'environ 1 500,00 \$.

CORRESPONDANCE

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec - Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, ré : *réfection d'un chemin forestier à proximité du lac aux Canards*

Gouvernement du Québec - ministre des Transports - ministre responsable de la région de la Mauricie, ré : *remise d'une subvention de 100 000,00 \$ pour la poursuite du projet de transport collectif*

Chambre des Communes - M. Michel Guimont - Député de Montmorency - Charlevoix - Haute-Côte-Nord - cabinet du whip en chef du Bloc Québécois, ré : *difficultés financières des industries forestières*

SPCA Charlevoix, ré : *remerciements pour la participation à la soirée de financement 2007 du bal masqué de la SPCA*

08-02-35

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h17, sur proposition de M. Pierre Boudreault, la séance est ajournée au 18 mars 2008 à 16h00.

Préfet

Directeur général

**QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE CHARLEVOIX-EST**

Ajournement de la séance régulière du mois de février 2008, tenu le 18 mars 2008 à 18h15 à la MRC de Charlevoix-Est au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont :

Étaient présents :

M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine
M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée
M. Jules Dufour, conseiller et représentant de La Malbaie
M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont
M. Bernard Maltais, maire de Saint-Aimé-des-Lacs
M. Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts

Était absent :

M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon

sous la présidence du préfet et maire de la Ville de La Malbaie, M. Jean-Luc Simard et en présence de M. Pierre Girard, directeur général, de Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de sécurité publique, du greffe et du développement régional, de Mme France Lavoie, directrice du département d'aménagement du territoire et de M. Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et responsable des bâtiments.

08-02-36

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de l'ajournement de la séance régulière du mois de février est accepté sur proposition de M. Pierre Boudreault et résolu unanimement et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

08-02-37

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RÉ : AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF À L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

CONSIDÉRANT QUE la capacité de traitement du lixiviat des ouvrages présentement en opération au LES doit être augmentée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est ne possède pas dans ses fonds généraux non autrement appropriés les deniers nécessaires pour l'exécution desdits travaux;

EN CONSÉQUENCE, avis de motion est, par la présente, donné par M. Jean-Claude Simard que, lors d'une prochaine séance de ce Conseil, sera présenté un règlement permettant d'effectuer un emprunt à long terme pour financer les travaux d'augmentation de la capacité de traitement du lieu d'enfouissement sanitaire (Phase II, C.A. 8522-03-00017-09).

08-02-38

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Jean-Pierre Gagnon, la séance est levée à 18h20.

Préfet

Directeur général